

Image not found or type unknown



Accord pour partir sans preavis du proprietaire, l agence bloque

Par **buscetta**, le **12/10/2009** à **15:42**

Bonjour, rn rn actuellement locataire d'un logement tops petit pour ma famille (6 personnes) et 2 chambres. rn j ai trouve la semaine derniere une location correspondant a ma recherche ,mais libre de suite. rn Ma propriétaire connaissant la situation m'autorise a partir sans préavis, et ma la mis sur papier. rn Mais l agence qui gère l appartement est contre et dit que ce n est pas possible malgré son autorisation. rn Et d apres mes renseignements ils n ont pas le droit de s 'opposer au propriétaire du bien. rn rn donc ma question est simple rn suis je en droit ou pas rn rn si oui comment leur prouver leur mauvaise foi rn rn merci d'avance